

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 novembre 2025

Convocation du 13/11/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Excusé : M. DUDÉ Guillaume

Secrétaire de séance : Mme PETERS Nathalie

DCM2025-11-123 Amélioration des cuisines collectives ou de leurs annexes - demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire :

Acte 7.8 : Finances locales – Fonds de concours

Monsieur le Maire rappelle au le Conseil Municipal que l'acquisition d'un four et d'un lave-vaisselle ainsi que les raccordement électriques associés peut faire l'objet d'une demande de fonds de concours de 50% du montant HT auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Toutefois, l'achat d'un aspirateur n'est pas éligible.

Le coût de l'acquisition de ces matériels professionnels s'élève à 28 129,00€ HT et le plan de financement s'articulent comme suit :

Plan de financement prévisionnel et montant du fonds de concours sollicité		
Dépenses HT		Recettes
Alimentation électrique pour branchement four et lave-vaisselle	3 664.07€	1 832.04€
Four 10 niveaux professionnel	9 623.80€	4 811.90€
Lave-vaisselle professionnel	18 313.53€	9 156.76€
Total	31 601.40€	Total 15 800.70€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'opération d'acquisition d'un four et d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire telle que décrite ci-dessus,
- Annule et remplace la délibération n°2025-03-040 du 11 mars 2025 ayant le même objet,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, un fonds de concours d'un montant de 15 800,70€,
- Statue sur le plan prévisionnel de financement précité ;
- Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire,
Nathalie PETERS**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**

